



30 mars 2017

Les études d'orthophonie se déroulent en 3 ans depuis 1966 , en 4 ans depuis 1986 et en 5 ans depuis 2013.

Reconnus à Bac+2 et sous-payés (à peine plus que le SMIC), **les orthophonistes désertent l'hôpital**. Les patients ne sont plus soignés. Les étudiants ne seront bientôt plus formés à l'hôpital. Déjà, ils peinent à trouver des maîtres de stage et des maîtres de mémoire.

Depuis 4 ans, l'intersyndicale des orthophonistes et les étudiants en orthophonie, refusent le projet de décret reclassant les orthophonistes de la FPH à Bac + 3, *sans prendre en compte leur niveau de compétence, de qualification, d'autonomie et de responsabilité*.

Lors du **CSFPH du lundi 27 mars 2017**, le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé a forcé le passage du décret reclassant l'ensemble des rééducateurs, dont les orthophonistes, à Bac+3, malgré l'opposition unanime de leurs représentants syndicaux, soutenus par toute la profession et les étudiants en orthophonie, dont 150 étaient présents ce lundi 27 mars (après la manifestation massive du 7 mars lors de laquelle plus de 700 professionnels et étudiants s'étaient rassemblés derrière FO, CGT et SUD Santé).

Même si les précédentes promesses faites à nos collègues n'ont pas été tenues , sans relâche, vous pouvez continuer à envoyer des messages, soit par courrier (cartes-lettres) ou par messagerie internet en copiant le texte de la carte-lettre et en l'envoyant via le site <http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>. Vous pouvez également continuer à écrire au Premier Ministre (<http://www.gouvernement.fr/contact/ecrire-au-premier-ministre>), à la Ministre de la Santé (<http://social-sante.gouv.fr/ministere/article/ecrire-a-la-ministre>), et aux élus et candidats par les mêmes moyens.

Merci à toutes et à tous.